**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 63 (1975)

Heft: 6

Artikel: "N'oubliez pas Chypre"

Autor: Béguin, C.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-274187

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





# «N'OUBLIEZ PAS CHYPRE»

Le 20 avril dernier, j'ai pris part à la marche « Women Walk Hom marche « Women Walk Home» — « les femmes rentrent dans leurs foyers » — qui a rassemblé à Chypre, près de Fa-magouste, environ 20 000 femmes, dont 250 étrangères, Le but de cette marche était de remettre aux Autorités tur-ques une pétition demandant l'appli-cation du paragrapha 5 de la pécile. cation du paragraphe 5 de la résolu-tion 3212 des Nations Unies, votée le 1er novembre 1974 à l'unanimité, c'està-dire que tout soit fait pour que tous les réfugiés du conflit chypriote puis-sent rentrer sains et saufs dans leurs

Si les Autorités turques ont refusé Si les Autorites turques ont refusé de recevoir la pétition, cette marche a au moins permis de rappeler le dra-me de Chypre à un moment où d'au-tres points chauds du globe faisaient la une des journaux. En Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, au Canada et en France, la presse et la télévision lui ont accordé une place importante. En Suisse, cette manifestation est passée pratiquement inaperçue.

En soi, une marche de 20 000 fem-En sol, une marche de 20 000 fem-mes n'est pas un événement d'actua-lité; mais ce qui est important, c'est qu'en cette année de la femme, nous ayons pu montrer notre solidarité aux réfugiées et réfugiés chypriotes; affig-mer que nous femmes, en choraque nous, femmes, en dehors de toute option politique, n'admettons pas que des dizaines de milliers de familque ues dizames de miliers de famil-les 'solent arrachées à leurs foyers, qu'un pays soit déchiré, que son éco-nomie soit saignée à blanc, simple-ment parce qu'il est une pièce mai-tresses sur l'échiquier de la politique internationale.

200 000 réfugiés sur 600 000 habitants. 25 % de chômage, jusqu'alors pratiquement inexistant. L'armée tur-

CHUARD &

que occupe les 40 % du territoire produisant les 70 % du PNB - alors que dusant les 70 % du PNB — alors que les Chypriotes turcs ne forment que 20 % de la population. Certes, des erreurs avaient été commises auparavant envers la minorité turque, mais selon certaines lettres, selon aussi les rapports des journallistes qui ont vu la zone occupée, les Chypriotes turcs trouvent pénible la protection de la

A l'occasion de la marche, avons visité deux camps de réfugiés, Vryssoules et Achna.

Vryssoules : immense hangar d'une Vryssoules: immense hangar d'une ancienne fabrique de jus de fruit, subdivisé en « chambres » d'environ 7-8 m2 par des parois de pavatex de 2 m de haut. 1800 personnes. Une salle de classe. En hiver, il faisait très froid, et sous le toti de tôle ondulée, l'été sera brûlant. Les réfugiés nous ont accueillies avec enthousiasme, nous faisant voir comment ils avaient appragaé la laws en provides maiorisses. aménagé leurs « nouvelles maisons ». toutes remarquablement bien tenues.

Achna : ils sont 3 500 dans des ten-Achna: ils sont 3 500 dans des ten-tes qui percent, dans la boue, sans eau courante, avec 7 W.-C. à fosses septiques pour tout le camp. Le camp est sur une base britannique, et le com-mandement aimerait bien que les ré-fugiés partent. Le gouvernement chy-priote a offert de les reloger ailleurs. Mas les gens refusent: Achna se trouve tout près de la ligne de démar-cation d'avec le section courab Da la trouve tout près de la ligne de démar-cation d'avec le secteur occupé. De là, ils peuvent voir leur village, et ils peuvent cultiver certains de leurs champs, restés dans le secteur libre après la partition de l'ile. Pas de co-lère, pas de découragement, mais com-me à Vryssoulles, un leimotiv : « Nous voulons rentrer chez nous, oublier les atrocités de cet été » Dites chez vous qu'il ne faut pas oublier Chypre ».

Il y a quelques jours, j'ai reçu une lettre de Nitsa, réfugiée à Vryssoules, dont voici quelques extraits :

« Chère amie.

Je suis une des nombreuses réfu-giées qui avons fait ta connaissance dans le camp de Vryssoules. Tu ne peux, pas savoir notre joie quand vous étes entrées comme des sœurs dans notre nouvelle maison. Votre amitié, votre soutien, c'est ce qui nous permet de tenir (...)

Je vais te décrire ma famille en quelques mots: fai deux enfants, deux petites filles, l'une a deux ans, l'autre cinq(...) Je viens de Famagouste (occupée maintenant par les Turcs, Famagouste était un grand centre touristique et commercial sur la côte Est— ndt). Je me suis enfuie seule avec les deux petites, sans savoir où firais, car mon mari était alors dans l'armée. Après bien des peines, fai pu retrouver mes parents. Maintenant, mon mari a été démobilisé, mais il ne trouve pas de travail! il n'y en a nulle part. Comme tu le sais, les conditions de vie des réfugiés sont dures, et nous ne pourrons pas tenir longtemps, surtout les enfants.

(...) Nous recevois 10 livres (env. Je vais te décrire ma famille en quel-

(...) Nous recevons 10 livres (env. 70 fr. - ndt) par mois, et ca ne suffit pas. On nous a distribué des couvertures cet hiver, mais l'été, il fera chaud, et je voudrais acheter un drap pour mes enfants, leur donner un jouet. Pour nous, les adultes, ça va (...).

Amitiés.

Ils sont 200 000 dans la situation de Nitsa et de sa famille, ou qui vivent dans des circonstances encore plus difficiles. N'oubliez pas Chypre.

Comité de secours aux victimes du conflit chypriote, 9, rue de l'Encyclopédie - 1201 Genève ou envoyez dimité de l'Encyclopédie - 1201 Genève Si vous pouvez faire quelque chose ans l'immédiat, adressez-vous au :

bution à ce Comité 255 290 30J.

C. Béguin.



# SÉMINAIRE EUROPÉEN DE BRUXELLES

L'indépendance économique de la femme européenne à l'aube du XXIe

Les déléguées de vingt-trois pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est ont participé à un séminaire, organisé à Bruxelles du 24 au 26 avril, dans le cadre de l'Année internationale de la

« Ce qui importe avant tout pour « Ce qui importe avant tout pos-être vraiment indépendante, c'est une profession, c'est le travail! » C'est par cette phrase, empruntée à Simone de Beauvoir, que Mme Rika de Backer-van-Ocken, ministre de la Culture néerlandaise et seule femme du gou-vernement belge, a introduit ce « Sé-minaire européen de la Femme ». En effet, chacun n'est pas convaincu

que le travail professionnel apporte à lui seul à la femme non seulement sa lui seul à la femme non seulement sa « libération » économique, mais aussi sociale. A force de parler de l'aliéna-tion de la femme au foyer, on oublie que le travail professionnel n'est pas un remède miracle. Il porte lui aussi sa part d'aliénation, tout comme le travail ménager. L'essentiel, selon le ministre, est d'en arriver, grâce à l'émancipation de la femme, à une so-ciété où il fait hon vives et dans leciété où il fait bon vivre et dans la-quelle le bonheur des êtres est assuré.

« Ne nous perdons pas dans la lutte partisane. Créons un climat de com-préhension, d'équivalence avec les hommes » demanda Mme de Backer. Elle rappela enfin que, dans notre société de consommation, possèder est devenu plus important qu'être, alors que c'est l'inverse qui doit être notre objectif.

oojectit.

Pour Mme Helvi Sipila, sous-secré-taire général au Développement social et aux Questions humanitaires aux Nations-Unies, l'indépendance écono-mique de la femme est le problème-clé de l'émancipation féminine. Elle félicite de l'émancipation féminine. Elle félicite donc le comité d'avoir choisi ce sujet pour le Séminaire. « Que signifie égalité des conjoints, si l'un des deux, généralement la femme, dépend entièrement de l'autre sur le plan financier ? ». Chacun des conjoints devrait avoir son autonomie économique. De plus, sur le plan politique, les femmes devraient avoir les mêmes responsa-devraient avoir les mêmes responsadevraient avoir les mêmes responsabilités que les hommes. Mais ce dernier problème ne concerne pas uni-quement les femmes, mais aussi surtout les gouvernements

et surtout les gouvernements. Quant à Mme Emilienne Brunfaut, co-présidente du Comité national belge pour l'année internationale de la fem-me, elle estime que la femme doit sur-monter deux obstacles : d'une part sa crainte du changement et, d'autre part, son manque de confiance en sol. Elle cite à ce propos Kurt Waldheim : L'Année de la Femme aura la valeur use la famme lui donnera. Il va des que la femme lui donnera ». Il y a des mythes à détruire, des obstacles à fran-chir, des solutions à trouver. L'objectif de ce Séminaire est donc la réflexion, qui doit précéder l'action. L'une et l'autre sont indispensables.

Six groupes de travail furent alors ormés, présentant chacun un thème e discussion différent : - l'indépendance économique de la

- femme, la participation des femmes à la mique.
- le travail professionnel de la femme — sa formation professionnelle, les responsabilités familiales et mé-nagères et leur répartition au sein
- du foyer, le statut juridique de la femme la réforme des régimes matrimo-
- niaux, les problèmes de la con l'influence de la publicité.

Ce fut le deuxième groupe qui don-

na lieu aux plus âpres discussions. On devait s'y attendre : des femmes de toutes tendances et de toutes opide toutes tendances et de toutes opinions y participaient. Toutefois un
point commun : nous savons toutes
parfattement aujourd'hui que l'évoltution de la condition féminine dépend
essentiellement de la part que les
femmes pourront prendre aux décisions fondamentales engageant non
seulement leur avenir, mais aussi celui
de laux pars. Or toute les déléguées de leur pays. Or toutes les déléguées l'ont souligné : les femmes sont sous-

l'ont souligné : les femmes sont sous-représentées dans les instances politi-ques, syndicales et économiques. A ce propos notons une réalisation intéressante d'un groupe de femmes belges. Il s'agit de la création du Centre de formation à la responsabi-lité politique, dont le but est de don-per à la femme : à la femme :

- Tacquisition de connaissances po-litiques de base,
- htiques de base,

  le développement du sens critique,

  l'analyse des mécanismes sociaux,
  culturels et économiques,

  l'initiation au travail en groupe,

  l'entraînement à la discussion, prise
- de parole..., la formation aux techniques de prises de notes, synthèses, résumés.

orises de notes, syntheses, resumes. Ce groupe est dirigé par une Genevoise, devenue Belge par le mariage: Mme Daisy van Cauwenberghe-Choisy. Saisissons cette occasion pour exprimer notre reconnaissance aux organisatrices belges du Séminaire: leur acqueil desleureux et

gentillesse, leur accueil chaleureux et leur parfaite organisation nous ont duits. Merci au nom de la délégation

Signalons aussi une grande exposi-Signalons aussi une grande exposi-tion artistique, placée sous le signe de l'actualité et présentée par les Musées royaux. Vous l'avez deviné. Il s'agit de « La femme dans l'Art ». On y rend hommage non seulement à la femme artiste peintre, mais au modèle, à la muse, à la compagne du peintre.

Olesia Mentha.

#### FRANCOZ Décoration Réparation meubles anciens TISSUS

Tél. 59 11 71

# SAINT-PAUL ÉTAIT-IL MISOGYNE?

avons eu le privilège d'avoir entre les mains, dès sa sortie, le livre du chanoine Jean-Marie Aubert, pro-fesseur à l'Université de Strasbourg : La Femme, antiféminisme et chris « La remme, antiféminisme et chris-tianisme », paru aux Editions Cert/ Desclée. Dans cet ouvrage, M. Aubert s'attache à définir quelles sont les res-ponsabilités chrétiennes dans l'antifé-minisme actuel.

Avant de tenter de comprendre les paroles évangélique, et plus précisé.

paroles évangéliques et plus précisé-ment celles de Paul en les réinterpré-tant éventuellement au regard du monde actuel, il convient de faire un

monde actuel, il convient de faire un grand effort d'imagination en se plaçant à l'époque de la naissance de Jésus. Quelle était alors la condition de la femme juive?

Effectivement elle était tombée bien bas. Contrairement aux femmes dont on nous parle dans l'Ancien Testament, telles Esther, Judith, Ruth, etc. qui jouaient un rôle dans la communauté, les femmes juives de l'époque de la naissance de Jésus étaient exclues de la vie religieuse. Objets de mépris des rabbins, elles n'avaient pas le droit de parler en public, de témoigner, voire d'entendre des conversations. Elles étaient donc également exclues de la vie publique, n'assisde la vie publique, n'assistaient pas aux repas où il y avait des invités. De là vient la claustration des

femmes à la maison. Seule exception : la mère de famille jouissait d'une certaine estime.

# PRÉCARITÉ DE LA SITUATION DE LA FEMME

Pourtant, même si le mariage juif jouissait d'une importance morale, la femme pouvait être répudiée extrême-ment facilement pour des motifs souvent futiles. Dans cette société de type patriarcal où la circoncision était le patriareal où la circoncision était le signe d'une initiation à la foi religieuse, où, par aillieurs les sources du judaïsme définissaient Eve comme pécheresse originelle, comment s'étonner que la femme puisse être considérée autrement que comme une éternelle mineure, incapable de résister à la tentation ?

### LA RÉVOLUTION ÉVANGÉLIQUE

On peut alors imaginer combien a pu paraître révolutionnaire l'annonce du Christ reconnaissant l'égale dignité de la femme et de l'homme. Jésus pre-nait au sérieux les femmes juives, ré-pondant à leur attente profonde, à leur soif de vie religieuse, la seule qu'elles pouvaient développer librement : une intériorisation de la relation avec Dieu, en opposition avec le ritualisme clérical et l'observance rabbinique de la Loi. La familiarité de Jésus avec

Marthe et Marie, ses dialogues avec la Samaritaine, la prostituée, devaient paraître bien choquants aux hommes de l'époque. Mais le message du Christ est extrêmement clair : tous les êtres humains sans distinction sont appelés à bénéficier de l'action aimante de Dieu et à partager la joie et la pléni-tude de son Royanme.

### ET SAINT-PAUL ?

Il ne convient pas d'oublier que Paul a été le levier de la puissance expan-sive du christianisme. Parti en mis-sion il s'est donc adressé à un monde païen, gréco-romain, très différent du peuple juif. Quelle était la condition peuple juif. Quelle était la condition de la femme dans ce monde païen ? Si l'importance des matrones romai-Si l'importance des matrones romaines n'est pas contestable, les Grecques par contre jouissaient d'une considération plus diversifiée. Un certain méris platonicien pour les réalités charnelles, l'extension de la pédérastie laissaient juste place à un contact hilosophique prôné par les stoïciens (qui prévoyaient — déjà! — l'égalité d'éducation des filles et des garçons. Bien que ces principes n'aient pas été institutionnels et que le droit romain, qui servira longtemps de modèle, exclusit la femme des charges publiques, il n'en est pas moins vrai que la condition de la femme était beaucoup plus favorable dans le monde grécomain où Paul allait venir précher romain où Paul allait venir prêcher l'Evangile que dans le monde juif dont il provenait. Arrivant dans ce milieu Paul fut certainement étonné de voir

la participation active des femmes aux choses de la religion (en particulier des religions à mystères). On peut éga-lement admettre que l'influence réelle que les femmes avaient sur les mœurs qui tendaient à se relâcher de plus en plus l'ait inquiété.

## LES AMBIGUITÉS DE PAUL

En lisant les Actes des Apôtres on trouve de nombreux témoignages de la participation féminine aux commu-nautés religieuses, plus particulière-ment recruitée d'ailleurs dans les cou-ches élevées de la société. Ces femmes ont joué un rôle missionnaire imporavec de réelles responsabilités sur la recommandation même de Paul sur la recommandation même de Paul' : cf. épitre aux Romains où Paul énumère quinze femmes enseignant ou témoignant du christianisme. Il est donc bien d'air qu'en ce qui concerne le principe universaliste de l'Evangile, Paul ne peut être considéré comme misogyne, puisqu'il a reconnu aux femmes une part importante dans l'expansion missionnaire.

l'expansion missionnaire.

Pourtant, dans des situations con-crètes, on sent resurgir chez Paul, ce Pharisien respectueux des coutumes, une tradition de subordination fémi-nime qui descend tout droit du rabbi-nisme. L'exemple le plus frappant se trouve dans la première lettre de Paul aux Corinthiens où d'un côté il reconnaît aux femmes le droit de prier publiquement et de prophétiser au cours d'une assemblée, ce qui est véri-teblement l'essence de l'esprit évangélique. Par contre il impose à ces femmes chrétiennes le port du voile, coutume discriminatoire. Mais n'oublions pas que Corinthe était devenue une ville aux mœurs assez dissolues et que, en faisant respecter certaines traditions, Paul pensait sans doute main-tenir l'ordre. Il semble pourtant que Paul lui-même sentait son ambiguïté cau les arguments qu'il dévelone nour car les arguments qu'il développe pour appuyer cette exigence sont tout que aincants

convaincants.

Les textes plus tardifs sont à considérer avec la plus extrême prudence et paraissent être, par la suite, le témoignage d'une régression des nouvelles communautés chrétiennes.

En conclusion il semble que l'homme En conclusion il semble que l'homme qui ait écrit : « Il n'y a plus ni Juif, ni Gree; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ. » (Gal. 3-28) ne peut pas être considéré comme un misogyne, même si de temps à autre dans des faits concrets réapparaissent vauleure éléments de sa première édu-

dans des faits concrets réapparaissent quelques étéments de sa première éducation pharisienne.
Par contre, ce qui est incontestable, c'est que plusieurs textes pauliniens ont été exploités par la suite à des fins d'antiféminisme, par tous ceux qui, au cours de l'histoire de l'Eglise, sont restés imprégnés d'une misogynie collective, héritée de milieux socio-culteries, prégués et de noposition avec turels révolus et en opposition avec l'annonce de l'Evangille